



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 février 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Mars 1999

**Création d'un emploi de Technicien pour une durée déterminée à la  
Direction Espaces Verts**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99097

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999**

**Direction Ressources Humaines**

**Création d'un emploi de Technicien pour une durée déterminée à  
la Direction Espaces Verts**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le dossier NIORT 2000 "Cheminement Communal de l'An 2000", dont l'avant-projet a été validé par le Conseil Municipal du 22 Décembre 1998, doit entrer en phase de réalisation pour tenir compte des délais du 14 Juillet 2000.

Il s'avère nécessaire de renforcer temporairement les moyens du bureau d'études de la Direction des Espaces Verts par un Technicien Territorial, pour une période maximale de 2 ans.

L'emploi serait créé sur la base de l'article 3, alinéa 3 de la loi du 26 Janvier 1984 et rémunéré en fonction de son expérience et de ses qualifications, sur l'un des échelons du grade de Technicien Territorial et dans la limite des bornes indiciaires de celui-ci.

Les crédits seront inscrits au Budget 99.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire à la Direction des Espaces Verts.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)